avoir fraudé le droit de comptoir, ont enlevé une somme de 3 francs.

A ce moment, ayant entendu du bruit, ils déguerpirent. C'était M. Desoubry qui s'était aperçu de leur présence et voulait les pincer.

Le patelier resta en observation deux nouvelles heures. Vers trois heures, il vit deux individus regarder dans la cale à travers les carreaux.

D'un bond, M. Desoubry s'élança vers eux en criant : Au voleur! L'un d'eux, Charles Hourgeois, 28 ans, mineur à Auchy-les-La Bassée, se retourna et lui asséna un coup de poing. Quoique calé M. Desoubry fut saisi l'autre, Georges Bigot, 21 ans, même profession à Vermelles, et l'amena au poste central. Bourgeois fut arrêté, quelques instants après, place de la gare par deux agents.

Les deux mineurs ont nié énergiquement leur culpabilité; ils prétendent ils n'ont pu justifier l'emploi de leur temps au moment du vol, ni la provenance d'une somme de 32 francs trouvée sur eux, ils ont été déférés au Parquet.

Rixe entre bateliers. — Hier vers 3 heures du soir, M. Theunynck Yves, 57 ans, bateliers à bord de l'*Actif*, arrivant par la poterne avec son bateau et ne pouvant tourner pour se rendre dans le quai de la Basse-Deûle, il prit trois confrères dont le bateau est arrimé en face de l'hôpital général de vouloir bien avancer un peu pour le laisser passer. L'un d'eux, qu'il ne connaît pas s'est écrié : « C'est de la marchandise à Popol, il faut qu'elle retourne chez Popol. » Et sans attendre, il sabla un gros bâton et en asséna trois coups sur la tête de Theunynck.

Quand aux deux autres, ils, lui lancèrent des coups de poing et de pied.

Le batelier, tout couvert de sang, vint faire sa déposition devant le commissaire de permanence, qui commença une enquête.

Quelques minutes après les sieurs Theunynck Alois, 18, 29 ans, et les frères Midavaine Léonard, 18 ans, marinier à bord de l'*Alliance* et Clodomir 21 ans, mouleur à bord du *Nestor* se présentèrent également à la permanence mais leurs versions étaient tellement contradictoires qu'il fut impossible de découvrir la vérité.

Le garçon lasse, le commissaire fit appeler M. Hellaut Henri, 29 ans, employé consigne de la Porte-d'Eau qui avait été témoin de la rixe.

Celui-ci déclara que Theunynck Yves et lui se trouvaient précédemment à bord de l'*Alliance* prêtant pour les frais place coupé les amarres de ce bateau. Les frères Midavaine étant survenus et voyant leur beau-frère à la dérive sur le bateau. Une discussion éclata et bientôt elle dégénéra en rixe.

Tous les individus ont été laissés en liberté mais il y a lieu, procès-verbal sera dressé contre eux.

LE NORD

Cyclotog. — Le festival du 28 août prochain, est appelé à avoir un très grand succès.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées d'en informer M. le président de la fanfare de Cyclotog.

Les adhésions devront parvenir, le plus tôt possible, au Comité d'organisation.

VALENCIENNES

Un prêtre en goguette. — Un prêtre qui à Tourcoing et à Lille a fait fait remarquer à diverses reprises par ses escapades et ses goûts semblant samedi après-midi à l'Hôtel de Flandre du demandant une chambre et à dîner.

Après avoir fait un copieux repas et à quinze d'heure de Rabelais étant arrivé, il déclara ne pas avoir d'argent mais le propriétaire de l'hôtel ne l'entendit pas ainsi et sans perdre un instant il prévint le commissaire central qui le mit en état d'arrestation.

Kermesse de la rue de Lille. — Le concert donné dimanche soir par la fanfare d'Aulnoye-Aymeries sur la place du Marché-aux-Grains, a été des plus applaudis.

Après le concert, un bal très animé et favorisé par un temps magnifique a fait danser la jeunesse jusque une heure avancée de la nuit.

Pick-pockets. — Divers ses personnes se sont vues samedi dernier soulager de leur porte-monnaie. La police organisa de suite une surveillance et fut assez heureuse pour pincer deux hommes et une femme qui sont fortement soupçonnés d'exercer le métier de pick-pocket.

Decanis. — Il y a quelque jours est en lieu les funérailles de M. Henri Wallier, secrétaire de la Société mutuelle des fonderies et ateliers de constructions mécaniques. Une affluence considérable avait le cercueil.

Au cimetière, M. Berlin, trésorier de la Société, a adressé au défunt au nom des ouvriers d'adieu qui a profondément ému l'auditoire.

AVESNES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Armand Dubois, père de notre confrère M. Edmond Dubois, directeur de l'*Observateur*, et qui dirigea lui-même, pendant trente ans, cet excellent journal.

M. Armand Dubois était universellement aimé et estimé et il ne laisse à Avesnes que des regrets. Nous présentons à notre confrère nos sincères compliments de condoléances.

G. R.

Berlaimont. — On a célébré jeudi à Berlaimont le mariage de M. Haitu, procureur de la République, fils de l'avoué bien connu de Douai avec Mlle Séphiore, propriétaire-directrice de l'usine d'Aulnoye-Berlaimont. Une brillante et nombreuse assistance, ainsi qu'un grand nombre de curieux assistaient à la cérémonie.

Maubeuge. — On a arrêté le jour de la foire de Maubeuge un individu à la peau jaune et aux cheveux noirs qui semble appartenir à une bande de bohémiens qui avait volé un cheval. Se voyant surpris il s'enfuit, mais il fut rejoint après une course longue et rapide par M. Devienne, peintre en bâtiments

Il appartenait, en effet, à une bande de bohémiens pick-pockets qui avait été signalée à la police.

A la suite de son arrestation, quatre autres individus de la même catégorie ont été arrêtés comme complices du vol.

DUNKERQUE

Arrestation. — Vers 7 heures du matin, M. Joye, surveillant des ponts et chaussées, aperçut deux individus se dirigeant avec une barque vers la drague. Il reconnut deux voleurs, Martin Bombombie, 20 ans, et Auguste Dafour, qui avait précédemment volé une aussière de 150 mètres de long.

M. Joye prit un canot et se rendit sur la drague, où il engagea une lutte avec Kumabeda. Il était accompagné quand les deux voleurs arrivèrent à son secours.

Les deux voleurs furent arrêtés.

Accident. — Un jeune garçon a été renversé dimanche matin vers 10 heures par un camion au passage à niveau du chemin de fer de la rue de Calais. Il a eu le pied droit écrasé.

Chute d'Yeux. — Samedi, un marin français, Balan, 20 ans, est tombé dans le bassin de Freycinet, d'où il a été retiré quelques instants après par MM. Jules Looten, dessinier, et René Marquette, étudiant.

Broutkerque. — M. Bazimont, cultivateur, vit avant-hier soir deux individus (dont l'un, coiffé d'un chapeau) qui stationnaient dans un champ de blé.

M. Bazimont vit que c'étaient des vagabonds qui cherchaient un gîte pour la nuit et l'assa.

Hier matin, au même endroit, M. Bazimont trouva 3 chaumières, une étole, un manipule, un reliquaire et 3 jambes en argent.

Les voleurs d'or des chaumières et l'étole avaient été arrêtés. On suppose que ces objets proviennent de la chapelle Sainte-Philomène, à Saint-Georges, qui a été pillée par des inconnus. La gendarmerie est à la recherche des voleurs.

Fort-Mardick. — Quatre poules et un joli coq ont disparu de chez M. Hans. Auteurs inconnus.

Armbouscaspel. — Chez Mme Virginie Turiot, septuagénaire, 25 francs ont disparu.

Hondschoote. — Vingt pieds de pommes de terre ont été volés et mis à sac par des inconnus.

Téteghem. — Un cheval qui avait été dressé à la charge de Stévens et Bouquet, surpris volant des petits pois au préjudice de M. Barbier.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Mazingarbe. — Deux jeunes enfants les nommés Victor Durez 10 ans, et Daniel Derock 9 ans, jouaient ensemble lorsqu'une discussion s'engagea entre le jeune Derock furieux reprochant ses parents et s'emparant d'un tisonnier, il vint armé de celui-ci retrouver son camarade Durez auquel il porta un violent coup au dessus de l'oreille droite.

La blessure est profonde et présente une certaine gravité.

Avion-près-Lens. — Samedi matin, le nommé Louis Geoffroy, âgé de 57 ans, domestique chez M. Pierre-André Allart a été écrasé par une voiture de briques qu'il conduisait. Le cheval étant impatientant attelé, la voiture bascula et blessa grièvement à la tête et domestique dont l'état inspire de sérieuses inquiétudes.

Lillers. — Un incendie a consumé entièrement, dans la nuit du 22 au 23, une maison rue d'Aire, appartenant à M. Come-Brassart; on ignore la cause du sinistre.

BOULOGNE-SUR-MER

Calais. — Hier matin, deux jeunes gens allaient faire une partie de pêche dans la canal, son loin du port de Calais. Il était 9 heures, quand après avoir un peu pêché et pris une légère collation, ils se déshabillèrent et prirent un bain.

M. Téter, 17 ans, comptable chez M. Queuler, mouleur sur bois et dont les parents tiennent un estaminet place de la République, avait déjà traversé la rivière et revenait à son point de départ, lorsque, arrivé au milieu du canal, il poussa un cri et disparut sous l'eau.

Son camarade, M. Schawb, rue Auber, ne put le secourir. Il appela à l'aide et d'autres pêcheurs accoururent. Mais hélas, ce n'est que vers midi que le corps de l'infortuné jeune homme a été retiré de l'eau.

On juge de la douleur des parents qui ont été prévenus par la gendarmerie qui a procédé à une enquête.

AVIS IMPORTANT

En raison de la vogue sans précédent dont jouit l'excellent VIN

de BANYULS-TRILLES

on voit servir depuis quelque temps, par un grand nombre de limonadiers des apéritifs similaires, du moins en apparence, pour notre produit.

Pour éviter toute à notre institution *exiger l'étiquette sur la bouteille.*

TRILLES Frères.

La pêche en eau douce

CONCOURS DE PÊCHE A LA LIGNE

C'est le mois prochain qu'aura lieu le grand concours international de Pêche à la ligne organisé sous le patronage du Cercle de Seclin par la société du Poisson-Rouge dont le sympathique président est M. C. Minet.

Je m'empresse de dire en passant que la société de Seclin est une des premières, la première même je crois, qui a fait adhésion au syndicat des pêcheurs, elle en est fière et de son côté le syndicat lui est reconnaissant de n'avoir pas hésité un seul jour à se grouper pour la défense de nos rivières.

L'année qui vient de s'écouler a montré que les pêcheurs de Seclin ont eu raison d'avoir confiance.

La société de Seclin est soutenue par plusieurs industriels de Seclin également amis du syndicat. Les amis de l'ouvrier ont compris qu'en soutenant les pêcheurs et les aidant à défendre leur amusement inoffensif ils faisaient œuvre morale et philanthropique.

Ils ne disent à chaque instant qu'ils voudraient voir le nombre des pêcheurs augmenter. Ceux-là sont presque tous des ouvriers modèles ne faisant pas la nique.

Au lieu de passer leur dimanche au cabaret à ruiner leur bourse et leur santé ils respirent le grand air dont ils sont privés pendant la semaine, le dimanche est donc bien un jour de repos pour eux alors que pour tant d'autres il est un surcroît de fatigue.

Je revienne au concours qui sera splendide 500 francs de prix dit l'affiche que j'ai sous les yeux : messieurs les sociétaires du Poisson-Rouge, soyez de plus modestes, je le sais, mais si la modestie est bonne pas trop n'en faut.

Aux 500 fr. de prix annoncés en espèces le voici pour le concours des pêcheurs, 6 couverts, valeur 25 fr., vice-présidents, 12 collers à café, valeur 8 francs.

C'est donc bien 548 francs de prix que vont valoir aux pêcheurs qui viendront à votre concours.

Plus, les médailles en argent gracieusement offertes à *toutes* les sociétés ayant bannières ou drapeaux.

C'est tout simplement magnifique et pour votre premier concours vous faites bien les choses.

Les 500 francs de prix en espèces se décomposent comme suit :

250 francs pour chaque série qui comprendra 40 pêcheurs. Des uns dont les premiers sont de 100 francs. Un beau coup de ligne pour les heureux pêcheurs qui les gagneront.

Je vous souhaite bonne chance à tous et j'espère que de nombreuses sociétés iront à Seclin le 14 août prochain, il y a de la place pour tout le monde et un poisson en abondance dans le beau canal où se donne le concours, les pêcheurs y trouveront donc plaisir et profits.

***

Les pêcheurs ont été aussi le 14 juillet, mais à leur manière. Ni les mauffiers ni les bals, ni les illuminations n'ont pour eux l'attrait de la rivière.

Le bruit leur fait peur et ils cour ils sont avec une joie malfaisante du mécontentement pour la République, de fait ils recherchent le silence et la solitude. Du reste le drapeau était à la fenêtre des rics le vile et ils rentrent tout juste pour allumer les lanternes vénitiennes. Cette année même ils ont pu se mêler aux divertissements de la soirée car le manvel a voulu que le 14 juillet la pêche de bonne heure et tu retourne se promettant de pincer quelques quadrilles puisque les jambes étaient encore solides.

Oui, mais rain grande sur la bord de l'eau le 14 juillet ; du vent d'abord, du grand vent et de la pluie.

Malgré cela, il s'est fait quelques belles prises.

Le pêcheur, le vrai, ne craint pas la peine et la fatigue ne lui fait pas peur. Aussi, privé d'un train du matin sur la ligne de Berguette, il part par le train de minuit 35 jusqu'à Armentières et de là *pédibus cum jambis* se rend au lieu de pêche.

La matinée était pénible et ceux qui étaient là au petit jour en ont profité.

Le train de 6 heures 55 a emporté le reste et toutes les stations, à Erquinghem à Saint-Venant ont eu leur contingent, contingent qui va maintenant diminuer à cause de ce malheureux train qui est cause qu'on ne peut commencer à pêcher qu'à 7 heures 1/2 heures c'est-à-dire presqu'au moment où il faudrait cesser la pêche du matin.

A partir de dimanche prochain les pêcheurs vont commencer à aller à l'Escaut, ils porteront en Belgique l'argent qui pourrait rester en France, mais par-là au moins il y a un train à 3 heures du matin sur la ligne de Douai où nos rêves pour la ligne de Berguette. Allons, messieurs les administrateurs de la Compagnie du Nord un bon mouvement et donnez-nous un train du matin sur la ligne de Berguette, vous aurez droit à la reconnaissance des pêcheurs et comme leur nombre va croissant chaque dimanche, vous aurez, vous pouvez être certa ns que pendant l'été les wagons seront garnis.

***

Je reçois d'Avesnes la lettre suivante :

Monsieur,

Membre de votre syndicat de pêcheurs du Nord, je me fais un devoir de vous signaler l'état dans lequel j'ai pu admirer déplorable de notre rivière l'Helpe majeure.

Dans une lettre, précédemment envoyée au *Progrès* et contenant mon adhésion au syndicat, j'avais, je crois, fait mention des tristes conséquences de l'infection des eaux.

Je ne croirais pas inutile de revenir sur ce sujet et d'attirer votre attention sur cette incurie de l'administration supérieure.

Je ne vous citerai qu'à titre de simple curiosité quelques renseignements sur ce remède à cet état de choses, chaque fois renouvelées mais bien vite omises, des conseillers généraux de notre arrondissement.

Recevez, Monsieur, etc.

Dunors Philippe,
43, Grande-Rue.

Mon correspondant se plaint et il n'a pas tort, mais il se trompe quand il accuse l'incurie d'administration supérieure (?) et d'oubli les conseillers généraux.

La question des Helpes revient sur le tapis *à chaque session et des discussions très vives en résultent ; on ne l'oublie donc pas, mais il faut aussi savoir l'Helpe majeure et à quelle heure et s'engage M. Dubois Philippe à demander des renseignements à un conseiller général d'Avesnes il apprendra que les Helpes sont loin d'être oubliées.*

L'inspecteur de la salubrité, M. Thibaut, fait de fréquentes visites et je crois que des résolutions vont être prises prochainement.

Il n'est pas vrai que la rivière y a la un état de choses fâcheux, non seulement fâcheux mais dangereux et le comprendre que les étrangers tout le pays qui les fréquentent aide de voir se produire une amélioration bien nécessaire.

***

J'apprends que MM. les braconniers font encore des leurs. L'épervier travaille la nuit sur le canal du Sedin, sur le canal de Roubaix et sur la Lys.

Sur la Lys on me signale surtout La Gorgue et Merville.

J'étais le 14 juillet à Merville et j'ai su trop tard pour pouvoir faire le nécessaire, qu'on traînait dans la Bourre. Dans cette rivière du reste le dictriaiant, qui a jamais cessé d'être utilisé et qui n'est pas plus braconnier qu'un cachent et cherchent la nuit les brochets et les d'amen[illegible] qu'ils font leur coup et ne [illegible] ...

Allons messieurs les agents il y a là des gr[illegible] à faire et des pièces à gagner, [illegible] du syndicat est ouverte. Si vous en voulez [illegible] pas à vous faire un [illegible] ... [illegible] ... [illegible] ...